

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

## ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires;

## A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'été, 1<sup>er</sup> juin.)

## Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 49 minut. soir, Omnibus.  
4 — 32 — — — Express.  
4 — 1 — — — matin, Express-Poste.  
10 — 28 — — — Omnibus.

## Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

## Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. matin, Express.  
11 — 54 — — — Omnibus.  
6 — 6 — — — soir, Omnibus.  
9 — 23 — — — Direct-Poste.

## Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 27 minut. matin, Omnibus.

## PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Le secret de l'Autriche, en ce qui concerne les Principautés danubiennes, n'est pas si bien gardé qu'on ne l'ait déjà deviné et commenté dans la plupart des Etats de l'Allemagne. Nous recevons à ce sujet, des bords du Rhin, une nouvelle lettre qui explique parfaitement l'attitude et les projets de la chancellerie de Vienne. La Prusse et la Russie verront bientôt, sans doute, le rôle que le cabinet du comte Buol se propose de leur faire jouer. En tout cas, il leur suffira d'écouter ce qui se dit partout et ce que répète notre correspondant des bords du Rhin, qui nous envoie cette nouvelle lettre :

« Depuis le retour du comte Buol à la direction des affaires étrangères, ses conférences avec le prince Kallimaki se renouvellent presque chaque jour. La confiance dans le triomphe complet de sa politique à l'égard des Principautés s'accroît visiblement depuis que le temps semble convaincre la Prusse et la Russie et les ramener dans le camp autrichien. Nous croyons pouvoir assurer que toutes les communications faites par le comte Fleming, chargé d'affaires de Prusse, au comte Buol, ont été accueillies avec satisfaction. On se montre assez convaincu dans le monde officiel, que la Prusse ayant surtout, depuis 1854, lié sa politique à celle de la Russie, aura communiqué à St-Petersbourg sa nouvelle manière de juger la question des Principautés, avant de la faire connaître à Vienne. On conclut, en Autriche, de la communication du cabinet de Berlin, que celui de Saint-Petersbourg s'est placé, dans ces derniers temps au même point de vue, au sujet du principe séparatiste, à proposer dans les prochaines conférences de Paris.

« Quant à celles-ci, de grands efforts ont lieu pour faire reculer l'époque de la réunion des plénipotentiaires. Cette tactique qui a déjà réussi ne peut qu'être favorable au triomphe de la politique autrichienne dans les Principautés; elle aura aussi cet avantage certain de faire aplanir, par M. de Buol, les quelques dissidences qui pourraient en-

core exister sur des questions secondaires entre la Prusse, la Russie et l'Autriche.

« Il n'est pas jusqu'aux récents événements de la Serbie et au complot contre la vie du prince Alexandre qui n'aient servi tout à point la politique autrichienne. Ces circonstances sont exploitées à Vienne d'une façon plus large qu'on ne pourrait se l'imaginer à l'étranger. Tous les sénateurs et les juges compromis dans le complot, sont parvenus à se sauver sur le territoire de l'Autriche et un certain Paczck, sujet autrichien, accusé d'avoir distribué de la part du prince Milosch 5,000 ducats, à plusieurs personnages les plus avancés dans le complot, a été arrêté. On espère connaître de Paczck, toutes les trames du complot qui aurait, disent les lettres de Vienne, des ramifications jusque dans la Hongrie. C'est une mine, paraît-il, que l'on se propose d'exploiter. » — Havas.

Depuis que la démission du maréchal Narvaez et de son cabinet a été acceptée, les correspondances d'Espagne envoyées à l'étranger ont plus qu'abusé, il faut le dire, des obscurités de la situation politique du gouvernement de la reine Isabelle, pour attribuer à cette souveraine mille projets ou plutôt mille contradictions indignes de sa raison et de son caractère. Les feuilles anglaises ont surtout reçu et accueilli des correspondances de ce genre qui dépassent, en mauvais vouloir et en grossièreté, tout ce qu'on peut imaginer de plus injuste. La crédulité britannique va loin, mais il est évident qu'elle ne peut se laisser imposer les absurdités que les feuilles de Londres colportent à propos de la cour de Madrid. Si donc, les journaux dont nous parlons prêtent la main à ces détestables manœuvres, ce n'est que pour satisfaire le prurit du scandale qu'éprouve au-delà de la Manche tout bon et honnête cockney.

En France, où le gros sel anglais n'a pas la même saveur, on déplore sincèrement cet abus criant de la liberté de la presse, et si une feuille, que nous ne nommerons pas, a tenté quelque fois, parmi nous, de suivre d'aussi fâcheux errements, elle a été arrêtée aussitôt dans ses essais d'exploitation de l'esprit

de licence. Elle a trouvé un mur d'airain dans l'honnêteté publique.

Aujourd'hui, le système des révélations et des indiscretions est en partie abandonné; mais on se rejette sur un autre terrain, celui des dissidences et des tiraillements du nouveau ministre nommé par la Reine. Depuis quelques jours ont circulé de nouveaux bruits de crise. On a dit que la Reine s'était refusée à signer certaines nominations importantes et notamment celle du général Joachim Armero, frère du président du conseil des ministres, à la direction de cavalerie; du général Ros de Olano à la direction de l'artillerie; celle du comte de Mirasol à la direction de l'infanterie et celle du général Echague au poste de capitaine-général de Grenade. Une autre version attribuait la crise à une question d'étiquette: on disait que le président du conseil des ministres s'étant trouvé dans l'appartement de la Reine en même temps que l'intendant du palais, comte de Santa-Isabel, la Reine avait expédié les affaires qu'elle avait avec le comte avant d'appeler le président du conseil. Enfin, une autre version attribuait la crise à ce que le ministère n'avait pas pu s'entendre sur la question des finances. M. Mon aurait, dit-on, manifesté le désir de faire un emprunt, et ce projet aurait été combattu par MM. Martinez de la Rosa et Casaus, qui auraient voulu alors quitter le ministère.

Rien n'est vrai ni exact dans toutes ces rumeurs. Aucun décret de nomination à de hauts emplois militaires n'a été proposé à la Reine. Le ministère est d'accord sur la question financière aussi bien que sur toutes les autres. Quant à la difficulté résultant d'une question d'étiquette, elle n'est pas moins chimérique que toutes les autres. Pour le moment, l'Espagne est, au contraire, fort paisible; et s'il nous arrive d'avoir à signaler une telle situation plus rarement que nous ne le voudrions, constatons du moins chaque fois que l'occasion nous en est fournie. — Havas.

Nous lisons dans une correspondance télégraphique du *Morning-Post*:

« Des dépêches de Constantinople annoncent qu'il

## FEUILLETON

## LES DEUX SOEURS.

PREMIÈRE PARTIE. — MILAN.

(Suite.)

Carmagnola eût peine à contenir les sentiments de mépris et d'indignation qui bouillonnèrent en lui à ces paroles. Sous l'ambiguïté dont il recouvrait sa phrase, il était impossible de ne pas saisir la pensée de Philippe-Marie. Il poussait évidemment Carmagnola à solliciter son alliance, et cela au moment même où la disgrâce de celui-ci, sa mort peut-être était arrêtée dans son esprit.

— Prince, répondit Carmagnola, j'ai précisément à vous demander une faveur fort au-dessus de mon mérite, et qui atteindra complètement le but que vous vous proposez, en me faisant une position inattaquable. Mais des raisons importantes me forcent à retarder de quelques jours cette demande, dont le résultat décidera de toute ma vie. — Quand il vous plaira, mon cher comte, dit Visconti; vous me trouverez toujours dans les mêmes dispositions à votre égard. — Je m'éloigne de Milan pour quelques jours, reprit Carmagnola; à mon retour, je viendrai vous rappeler la promesse que vous voulez bien me faire. — Et que je tiendrai avec joie, surtout si, comme je crois l'entrevoir, mon heureuse étoile veut que votre ambition tombe d'accord avec un espoir que je nourris de-

puis longtemps. Mais j'aperçois d'ici la princesse Bianca qui se promène au jardin; ne comptez-vous pas prendre congé d'elle avant de quitter Milan?

Carmagnola regarda le duc avec surprise.

— Elle s'est vivement intéressée à vos triomphes, reprit Visconti; comme tout le monde ici, elle admire vos talents et votre bravoure; je suis convaincu qu'elle sera très-sensible à ce procédé.

Visconti se leva à ces mots. Carmagnola l'imita, et se dirigea vers la porte, que le duc ouvrit lui-même après avoir renouvelé ses adieux.

Bianca était assise sous l'ombrage épais d'un mélèze. Quand elle vit venir à elle Carmagnola, une rougeur subite lui monta au front, et son cœur battit violemment dans sa poitrine.

— Lui! murmura-t-elle d'une voix émue. Oh! mon Dieu! qu'a-t-il donc à me dire, et sous quel prétexte peut-il donc m'aborder?

Lorsqu'elle vit le comte de Carmagnola approcher de sa matresse, Antonia s'éloigna discrètement de quelques pas.

— Signora, dit Carmagnola à la princesse en s'inclinant respectueusement, je vais quitter Milan... — Vous partez! s'écria la jeune fille, cédant à un mouvement involontaire. — Pour quelques jours seulement, Signor; et monseigneur le duc Visconti a daigné m'encourager lui-même à vous faire mes adieux. — Vous allez loin,

signor comte? demandant Bianca en tâchant d'imprimer à sa voix une assurance qui était loin de son cœur. — Je vais voir mon pays natal, Signora; les montagnes du Piémont.

Bianca garda un instant de silence, puis elle reprit d'une voix tremblante :

— Comte, les pays de montagnes ne sont pas sûrs; ce voyage peut vous exposer à quelque danger imprévu, et s'il vous arrivait malheur, ce serait pour mon père... pour nous tous, une grande... une irréparable perte... Veuillez accepter cette bague, continua-t-elle en ôtant de son doigt un anneau d'or surmonté d'une pierre précieuse; c'est un saint ermite qui me l'a donnée comme un talisman qui possède la vertu de conjurer les plus grands périls.

Carmagnola considéra un instant la jeune fille sans répondre. En songeant à la cause qui le déterminait à partir, aux projets qu'il méditait et dont la réalisation devait avoir pour Bianca de si funestes résultats, il éprouva à la fois comme un regret et un remords de la trouver si bonne et si compatissante pour lui.

— Signora, lui dit-il d'un ton pénétré qui fit tressaillir la belle Italienne; j'accepte le talisman que vous m'offrez, non comme préservatif contre les dangers qui n'existent pas, mais comme un trésor précieux qui ne me quittera plus.

Bianca, les yeux fixés à terre, n'osait plus faire un

y règne une grande confusion dans la diplomatie. Nous pourrions bien avoir un autre changement de ministère. »

Dans les cercles diplomatiques de Vienne on croit savoir que le Congrès de Paris discutera, avec la question moldo-valaque, la question italienne, et que l'une sera à peu près compensée par l'autre. M. de Bourqueney aurait soulevé, avant son départ pour Paris, l'affaire des réformes d'Italie. Quant au roi de Naples, il ne veut rien faire pour amener une conciliation malgré les efforts de la Russie. Il veut toujours que les puissances occidentales fassent le premier pas. — Havas.

Le *Times* se demande qui supportera les frais de la guerre des Indes, et maintient que la nation anglaise se refusera à subir de nouveaux impôts à l'occasion de l'insurrection des cipayes, et que ce sont les provinces indiennes elles-mêmes qui doivent couvrir ces dépenses :

« Que le gouvernement de l'Inde, dit le *Times*, ne tarde pas à examiner ses affaires financières. Le peuple anglais n'est pas disposé à se laisser imposer par suite des atrocités commises par les cipayes. Le gouverneur-général et son conseil ont la haute main sur l'Inde, et ils peuvent compter, pour tout ce qu'ils feront de bien sur l'appui de la couronne, du parlement et de l'opinion publique en Angleterre. S'il est nécessaire que les paiements en espèces soient suspendus, que le gouvernement émette du papier-monnaie portant intérêt, mais non remboursable pendant un temps fixé. Si la désorganisation du pays et la diminution du revenu fourni par l'opium et par d'autres sources exigent de nouveaux expédients pour obtenir de l'argent, que le gouverneur-général et le conseil examinent complètement la question et qu'ils règlent librement ce qu'ils se proposent de faire et de demander. La nation en sait assez sur l'Inde pour accorder tous les pouvoirs raisonnables à un gouvernement qui prouvera qu'il est capable d'agir avec courage, avec sagesse et sévérité. »

Nous lisons dans le *Pays* :

« On nous écrit de Londres, le 6 au soir, que le gouvernement de Célèste-Empire avait officiellement déclaré la guerre aux Anglais, le 12 septembre dernier. Les hostilités, avant cette époque, existaient de fait, mais cette dernière démarche montre quelles sont aujourd'hui les dispositions de la cour de Péking et son ignorance du véritable état des choses. »

On écrit de Vienne, le 4 novembre, à la *Gazette d'Augsbourg* :

« La signature et la ratification de la convention conclue entre des Etats riverains du Danube, sur la navigation de ce fleuve, aura lieu très-prochainement. Elle n'a été retardée que parce que la Porte insistait sur une disposition additionnelle portant que les stations à établir sur les rives et les établissements qui y seraient joints seraient soumis aux lois du pays où ils seraient formés. Cette proposition a été adoptée par les autres Etats, et la convention peut être considérée comme conclue. »

Voici, dit une correspondance particulière de

Berlin, la marche générale des affaires au sein de la diète, à l'égard de la question des duchés :

1° Choix d'un comité de sept membres; 2° rapport du comité à l'assemblée; 3° vote de l'assemblée sur les propositions du comité dans les quatre semaines au plus tard; 4° exécution de la résolution prise par la diète.

« D'après les règlements relatifs à l'exécution des décisions fédérales, celle-ci offre elle-même trois phases : 1° Communication de la résolution au gouvernement danois; 2° désignation d'une puissance fédérale chargée de prendre les mesures exécutives; 3° exécution proprement dite de la résolution. » (Constitutionnel).

#### DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Berlin, 5 novembre. — L'existence d'une convention austro-prussienne, relative aux Principautés et aux Duchés est démentie par un organe officieux.

L'Angleterre, la France et la Russie ont offert leur bons offices dans la question du Holstein.

Les fiançailles de la princesse de Hohenzollern, avec le roi de Portugal, ont obtenu l'autorisation royale.

Berne, 6 novembre. — Dans les exercices de l'artillerie suisses quelques boulets ayant été lancés sur le territoire français, la légation de France a réclamé. Le Conseil fédéral a ordonné une enquête. Le fait ayant été avéré, une punition a été infligée à l'officier commandant les exercices, bien qu'il ait donné pour excuse son ignorance des limites de la frontière.

Londres, 7 novembre. — La *Gazette de Londres* annonce que l'importation des peaux, cornes, etc., de la Finlande et des pays riverains de la Baltique, est de nouveau permise.

Le *Times* conseille l'émission de billets qui ne pourraient pas être convertis aux Indes et il s'oppose à une intervention quelconque du gouvernement dans la crise financière en Angleterre.

Berlin, samedi 7 novembre. — La Banque de Prusse a résolu d'élever aujourd'hui le taux de son escompte, de 6 1/2 à 7 1/2 pour cent.

Londres, 7 novembre, 4 heures. — Les fonds publics étaient bien tenus à la clôture, par suite d'achats au comptant et de rachats pour compte de la spéculation à la baisse. L'argent continue à être cher.

Berlin, 7 novembre. — La commission de la Diète, élue avant hier, se compose des représentants de l'Autriche, de la Prusse, du Hanovre, de la Bavière, de la Saxe, de Wurtemberg, de la Hesse-Electorale.

Dans la question des Principautés, la Prusse soutient l'opinion d'une union administrative sous un hospodar à vie, avec un sénat votant les impôts.

Madrid, 7 novembre. — Les céréales sont en baisse notable.

New-York, 27 octobre. — La situation des Banques s'est améliorée. Les fonds montent.

Bruxelles, 8 novembre. — Le *Moniteur Belge* annonce qu'il n'y aura pas de séance royale à l'ouverture des chambres. — Havas.

#### EXTÉRIEUR.

PRINCIPAUTÉS DANUBIENNES. — Nous recevons, dit le *Constitutionnel*, des lettres de Jassy, du 21 octobre, qui nous donnent quelques renseignements sur les premières séances tenues par le divan *ad hoc* de Moldavie.

Au début de la réunion, aussitôt après l'appel nominal, un député des petits propriétaires du district de Romano a proposé à l'assemblée un projet d'adresse de remerciements aux puissances signataires du traité de Paris. Cette proposition a été acceptée par acclamation, et le projet d'adresse a été voté.

Au moment de procéder à l'examen des vœux généraux sur le projet d'union, deux membres se sont levés pour s'opposer à l'ouverture de la discussion. Ces deux membres étaient M. Alexandre Balche et l'évêque de Romano. Aux termes du règlement, l'assemblée pouvait passer outre, toute proposition devant être appuyée par cinq membres, mais un membre de la majorité a demandé qu'une exception fût faite en faveur des deux adversaires de l'union, et M. Balche a pu exprimer, en son nom et au nom de son collègue, les motifs qui dictaient leur conduite. Il a déclaré qu'il n'était pas partisan de l'union des deux principautés, parce que, selon lui, « les privilèges de la Moldavie, garantis par le Sultan, étaient plus avantageux que ceux de la Valachie. »

L'assemblée a repoussé cette opinion, et le vote du projet d'union a eu lieu immédiatement.

Dans la seconde séance, le divan a formé une commission chargée de rédiger le programme des autres vœux à exprimer. D'accord sur la question capitale, les députés paraissent moins unanimes sur le terrain des réformes sociales, et l'on s'attend, à propos de l'abolition de la corvée, à de vives discussions entre les adversaires et les conservateurs des privilèges des propriétaires terriens.

On pense que l'examen de cette importante question demandera au divan plusieurs séances, et la session, dont la durée est estimée à un mois environ, devra se terminer par la discussion de deux vœux émis pour la rectification des frontières du côté de l'Autriche, et le règlement définitif de la frontière turque. L'assemblée est dans l'intention de demander aux puissances occidentales la formation d'une commission spéciale, comme cela eut lieu pour le tracé en Bessarabie. Le vœu relatif au tracé de la frontière austro-moldave doit contenir les plaintes de propriétaires qui ont chaque jour à résister par la force à des empiètements sur leur territoire commis par les agents autrichiens.

Notre correspondant termine ses lettres en nous donnant le texte de deux offices signés par le prince Vogoridès, et portant, l'un la nomination du postelnic Jean Cantacuzène au poste de secrétaire d'Etat, et l'autre l'envoi dans la Bessarabie moldave de l'aga Démètre Méléghi, comme commissaire extraordinaire, « chargé d'apporter une prompte amélioration dans l'administration du pays. » Le prince Vogoridès a rendu ce dernier office pour satisfaire aux nombreuses réclamations adressées au gouvernement local et aux divers consulats par des habitants de la Bessarabie, victimes de toutes sortes de vexations de la part des employés de l'Etat. M.

geste, ni ouvrir les lèvres, tant elle craignait de trahir le trouble auquel elle était en proie.

— Signora, reprit Carmagnola de cette voix basse et vibrante qui vient du cœur et qui va au cœur, nous ignorons tous quels peuvent être les décrets du destin, mais quoi qu'il arrive et quelles que soient les apparences, soyez convaincu que vous n'avez pas au monde un serviteur plus sincère et plus dévoué que moi. Adieu, Signora; soyez aussi heureuse que vous le méritez, c'est le vœu que je forme en vous quittant.

Bianca s'était levée pour recevoir ses adieux, Carmagnola lui prit la main et la porta à ses lèvres. Mais il s'étonna de sentir cette main trembler dans la sienne; il leva les yeux sur Bianca, et la vit pâlir et chanceler.

— Grand Dieu! vous souffrez, Signora? Je vais appeler. — Non, non, murmura la jeune fille; n'appellez pas, ce n'est rien.

Puis levant sur Carmagnola ses grands yeux noirs :

— Adieu, signor comte, lui dit-elle d'une voix affaiblie, partez, et, surtout gardez mon talisman; j'ai foi dans la vertu qu'il possède, et, je vous le répète, je tiens à conserver à mon père un serviteur tel que vous. Carmagnola s'inclina respectueusement et sortit.

Il était midi environ; le vieux Bussoni et Michaëla, sa

filles adoptive, étaient rentrés dans leur demeure pour y chercher un abri contre la chaleur du jour. Tous deux étaient occupés à leur travail habituel, qui consistait à tresser, pour en faire des paniers et des chapeaux, les joncs qui croissaient aux bas-fonds de la montagne où Michaëla les allait cueillir chaque matin.

La jeune fille était plus belle encore peut-être que le jour où Francesco l'avait quittée pour se jeter dans la carrière aventureuse où il avait trouvé tant de gloire et jeté tant d'éclat. Les lignes du visage étaient plus arrêtées, le caractère de la physionomie mieux indiqué, et le regard avait quelque chose de douloureux et de réfléchi qui idéalisait la tête, en substituant les reflets d'une âme attristée à cette première fleur de la jeunesse dont elle était parée jadis.

Le silence régnait depuis longtemps entre le vieillard et la jeune fille; on n'entendait d'autre bruit au dehors que le bourdonnement des insectes ailés qui fouillaient les fleurs pour en boire le suc.

— Eh bien, Michaëla, dit enfin le vieillard, tu n'as rien à me conter aujourd'hui? — Rien, mon père, répondit gravement la jeune fille. — Alors, chante-moi quelques-uns de ces jolis airs que tu chantaient si bien autrefois, et que cette pauvre maison n'a pas entendus depuis si longtemps. Cela nous égayera un peu. — En êtes-vous sûr, mon père? répondit Michaëla toujours sur le même ton; alors je chanterai volontiers; mais si, au con-

traire, ces chants d'autrefois, au lieu de dissiper notre tristesse, doivent l'augmenter encore en nous rappelant qu'alors nous étions trois à les entendre, ne ferais-je pas mieux de garder le silence? — Pauvre enfant, soupira le vieillard; j'ai beau faire, tous mes efforts pour te distraire du chagrin qui t'accable n'aboutissent jamais qu'à le raviver dans ton cœur. Ah! depuis que Francesco est devenu le noble comte de Carmagnola, le favori du duc Visconti, l'orgueil de l'Italie, il nous écrit bien de temps en temps pour nous dire les progrès de sa puissance et de sa gloire.... mais il n'en n'est pas moins perdu pour nous! — Ne lui en faisons pas un reproche, mon père, reprit la voix calme et mélodieuse de Michaëla. Francesco n'est plus un simple père, n'ayant d'autre souci au monde que son père et sa fiancée. Aujourd'hui l'Italie entière occupe son esprit; toute son intelligence est absorbée par les plus graves intérêts, la guerre et la politique... Comment, au sein d'une destinée si brillante et si occupée, pourrait-il se souvenir d'un petit coin du Piémont et de deux êtres obscurs qu'il y a laissés?

Michaëla crut entendre un soupir répondre à ces derniers mots; elle se retourna, et jeta un cri d'effroi à l'aspect d'un inconnu qui se tenait immobile sur le seuil. Puis la surprise et l'émotion se peignirent sur ses traits, et après un moment d'hésitation, elle s'élança d'un bond dans les bras de l'étranger, en s'écriant avec transport : Francesco! Francesco!

Méléghi devra occuper son poste jusqu'à la réorganisation définitive de la Principauté.

ERNEST DRÉOLLE.

## FAITS DIVERS.

Vendredi, le train de marchandise, qui arrive de Tours, à 9 heures 32 minutes, a déraillé à deux kilomètres de Nantes. Ce convoi se composait de 33 wagons; une douzaine seulement, placés vers le milieu du train, sont sortis des rails, mais sans verser. Personne n'a été blessé et les marchandises n'ont éprouvé aucun dommage. Le service n'a pas même été interrompu.

— On continue de suivre avec un vif intérêt les expériences auxquelles donne lieu la transformation qui s'opère aujourd'hui dans la marine à voile par l'addition de l'hélice à nos plus grands bâtiments de guerre. Ainsi, dans le port de Brest, le *Louis XIV* a été mis à l'eau de nouveau avec sa machine à vapeur, et les expériences auxquelles ce magnifique vaisseau s'est livré sur la rade, ont eu les résultats les plus satisfaisants. L'hélice, forte de 740 chevaux, devait donner 55 tours; elle en a donné seulement 50. En débarquant la 2<sup>e</sup> et la 3<sup>e</sup> batterie, on a obtenu un tour de plus. Si le bâtiment calait moins d'eau, il est présumable que l'hélice donnerait 55 tours. Mais le surcroît de poids dû à la machine devait nécessairement produire une augmentation du tirant d'eau.

L'hélice est à trois doubles branches. Le pas de vis un peu fort occasionne une légère secousse au gouvernail, et les hélices sont sujettes à s'échauffer après plusieurs heures de marche. Du reste, la machine fonctionne parfaitement. Par un beau temps, elle donnera huit nœuds et quelques dixièmes. Sur rade, elle a donné plus de dix nœuds. Le vaisseau évolue très-facilement dans ses virements de bord. S'il avait été allongé, il y aurait eu un plus grand déplacement d'eau, et il n'aurait peut-être pas gagné en marche.

— La communication électrique avec l'Algérie est complétée.

Le public peut, dès aujourd'hui, adresser ses dépêches particulières pour n'importe quelle ville de l'Algérie; ces dépêches sont reçues dans tous les bureaux de l'administration des télégraphes et transmises immédiatement à destination.

— Le sanglier des Ardennes n'est pas seulement historique. Nous lisons en effet dans le *Courrier des Ardennes*, du 5: « On voyait exposé hier, dans la cour de l'hôtel de la Préfecture, un sanglier du poids de 320 livres. (160 kilos.) Cette bête a été tuée d'un seul coup de fusil au défaut de l'épaule, dans les bois de Mont-Dieu. C'est le 101<sup>e</sup> sanglier tué par M. Hannonet lieutenant de louveterie.

— Un bolide d'une grosseur extraordinaire a été observé dimanche, vers six heures du soir, dans la vallée de Soissons. Parti du point sud de l'horizon, le globe de feu est arrivé avec une rapidité effrayante jusque dans les arbres qui font face à la porte Saint-Martin, où il a éclaté en lançant dans toutes les directions un nombre infini d'énormes étincelles dont l'éclat fatiguait les yeux. Au même moment, les roulements d'un tonnerre lointain se

— Oui, mon adorée Michaëla, Francesco qui n'a jamais cessé un seul instant de songer à son père et à sa fiancée.

Et après avoir embrassé son père qui pleurait de joie, il prit place entre le vieillard et la jeune fille, dont les regards surpris exprimaient une satisfaction naïve à la vue du changement qui s'était opéré en lui. Que de grandeur, que de pensée, que d'intelligence dans cette tête naguère si inculée et si simple! C'était un autre homme, devant lequel Michaëla se sentit presque intimidée.

— Ainsi, dit le vieillard avec ravissement, ce n'est pas un rêve: c'est bien mon fils, mon propre enfant qui est le fameux Carmagnola, l'illustre capitaine dont le nom est répété jusque dans les recoins les plus obscurs de ce pays? — Que de gloire! s'écria Michaëla, mais aussi quel abîme cette grande renommée a creusé entre le noble comte de Carmagnola et la pauvre Michaëla! — Vous ne pouvez avoir une telle pensée, dit Carmagnola. Fussé-je prince de la Lombardie, et fussiez-vous reléguée dans les derniers rangs du peuple, Michaëla, je n'aurais jamais d'autre épouse que vous, car vous seule avez reçu mon serment, comme vous seule possédez mon amour. — Cher Francesco, dit Michaëla, en pressant sa main dans la sienne, de tels sentiments ne me surprennent pas de votre part; mais, faut-il vous le dire, je ne puis m'empêcher de frémir à la pensée d'échanger la condition obscure

faisaient entendre dans la partie est de l'atmosphère.

— Une lettre de Berlin, du 7, porte que le prince régnant de Reuss-Schleitz s'est cassé le bras, à la chasse, la voiture où il se trouvait ayant versé. Le mariage de son fils a été retardé par suite de cet événement.

Pour les faits divers: P.-M.-E. GODET.

## DERNIÈRES NOUVELLES.

Marseille, 9 novembre. — A Alexandrie, le 2 novembre, le télégraphe de Suez n'avait pas encore signalé la malle des Indes.

Le service turc dans la mer rouge, commencera en 1858 avec quatre vapeurs. Le service postal anglais de Suez à Calcutta aura bientôt une ligne de correspondance jusqu'aux Philippines.

Le prince Halim a été désigné pour recevoir S. A. R. le prince Napoléon qui est attendu en décembre à Alexandrie.

On assure que M. de Lesseps va se rendre à Constantinople en passant par Vienne.

Berne, 9 novembre. — Hier à Neuchâtel, le parti gouvernemental a remporté la victoire sur l'opposition coalisée.

Le décret du grand conseil sur la base de la représentation a été rejeté par 6,113 contre 5,847.

Bruxelles, 9 novembre. — La démission du cabinet est définitive; néanmoins, il restera aux affaires jusqu'à l'avènement du cabinet libéral maintenant en formation.

La dissolution de la chambre des députés a été accordée; celle du sénat est facultative.

Voici la liste présumée du nouveau ministère:

Aux affaires étrangères, M. Rogier; aux finances, M. Frère Orban; à l'intérieur, M. Tesch; aux travaux publics, M. Vandenspeereboom; à la guerre, le général Berten. M. Arts refuse, dit-on, le ministère de la justice, qui lui serait offert.

Londres, 9 novembre. — Le conseil de la banque d'Angleterre a décidé de porter de 9 à 10 p. % le taux de ses escomptes.

Le paquebot l'*Asia* apporte de meilleures nouvelles des États-Unis. — Havas.

## VILLE DE SAUMUR.

### TAXE MUNICIPALE SUR LES CHIENS.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur,

Vu la loi du 2 mai 1855, établissant une taxe municipale sur les chiens;

Vu l'art. 5 du décret impérial du 4 août suivant; **DONNE AVIS** qu'à partir du 1<sup>er</sup> OCTOBRE 1857, et jusqu'au 1<sup>er</sup> JANVIER 1858, les déclarations des possesseurs de chiens seront reçues à la Mairie (*bureau des contributions*), tous les jours (*fêtes et dimanches exceptés*), de 10 h. du matin à 4 h. du soir.

La taxe est due pour l'année entière, et pour tous les chiens possédés au 1<sup>er</sup> janvier, à l'exception de ceux qui, à cette époque, sont encore nourris par la mère.

Dans le but d'éviter toute méprise, le Maire rap-

ou j'ai vécu jusqu'à ce jour contre l'éclatante destinée réservée à celle qui portera votre nom. — Michaëla, reprit Francesco, mon père vous dira demain un secret que vous avez ignoré jusqu'à ce jour, et alors vous comprendrez que cette haute destinée n'a rien qui doive vous effrayer; vous comprendrez aussi que la gloire que j'ai acquise et la haute position à laquelle je me suis élevé m'étaient nécessaires pour devenir votre époux. — Comment! moi, pauvre orpheline, sans nom, sans famille... — Vous comprendrez tout cela, vous dis-je, Michaëla, quand mon père vous aura tout révélé.

La journée s'écoula pour ces trois personnages dans la plus douce intimité. Vers le soir, Carmagnola et la jeune fille parcoururent ensemble les sentiers de la montagne qu'ils connaissaient si bien, et où chaque pas leur rappelait une émotion délicieuse; ils épanchèrent mutuellement tous les sentiments, tous les chagrins, toutes les inspirations qui avaient rempli leur âme pendant cette longue séparation; et la jeune fille s'étonna de retrouver dans le comte de Carmagnola, l'ardente passion et la tendresse profonde qui l'avaient séduite dans le père Francesco.

Le lendemain, dès la première heure du jour, comme Michaëla était allée préparer le fromage et les fruits qui devaient composer le déjeuner, Carmagnola entraîna son père sous le vieil oranger d'où le regard dominait la campagne, et s'asseyant près de lui sur un banc de ver-

pelle aux possesseurs de chiens que les déclarations doivent avoir lieu chaque année, et qu'en conséquence celles par eux faites les années précédentes ne les dispensent pas d'en faire une nouvelle cette année, à défaut de quoi ils seront passibles de la triple taxe.

La taxe sera doublée, si la déclaration est inexacte. Dans le cas de récidive de défaut de déclaration, la taxe sera quadruplée.

Elle sera triplée, si la récidive concerne une déclaration incomplète ou inexacte.

Du 1<sup>er</sup> au 15 janvier 1858, les demandes en rectification et les réclamations de toutes sortes, à faire depuis les déclarations, seront reçues au même bureau, aux jours et heures ci-dessus indiqués.

Hôtel-de-ville de Saumur, le 25 septembre 1857.

Le Maire, Député au Corps-Législatif,  
LOUVET.

## PÂTE DE REGNAULD AINÉ.

Son efficacité contre les rhume, catarrhe, enrouement, grippe et irritations de poitrine, est prouvée par trente-neuf années de succès.

Un rapport officiel, en date du 31 janvier 1844, constate qu'il n'entre pas d'opium dans sa composition.

Sa vogue, que l'on peut appeler universelle, a fait surgir des contrefaçons et des imitations qui ont été condamnées par les tribunaux de Paris et de Lyon.

Pour n'être pas trompé sur l'origine de cette Pâte pectorale, il faut s'assurer que l'étiquette de la boîte porte la signature REGNAULD AINÉ, inventeur. — Une instruction est jointe à chaque boîte. — Dépôts: à Paris, rue Caumartin, 45; et dans toutes les bonnes pharmacies de la France et de l'étranger. (565)

## Marché de Saumur du 7 Novembre.

Froment (hec. de 77 k.)	16 23	Graine de luzerne.	45 —
2 <sup>e</sup> qualité, de 74 k.	15 60	— de colza . . .	50 —
Seigle . . . . .	10 —	— de lin . . . . .	27 —
Orge . . . . .	9 60	Amandes en coques	—
Avoine (entrée) . . .	10 —	(l'hectolitre) . . .	—
Fèves . . . . .	11 60	— cassées (30 k)	70 —
Pois blancs . . . . .	56 —	Vin rouge des Cot.,	—
— rouges . . . . .	50 —	— compris le fût,	—
— verts . . . . .	—	1 <sup>er</sup> choix 1856.	130 —
Cire jaune (30 kil)	220 —	2 <sup>e</sup> . . . . .	120 —
Huile de noix ordin.	55 —	3 <sup>e</sup> (b) . . . . .	100 —
— de chenevis . . .	50 —	— de Chinon . . .	100 —
— de lin . . . . .	55 —	— de Bourgueil .	130 —
Paille hors barrière.	25 13	Vin blanc des Cot.,	—
Foin . . . . .	57 72	1 <sup>er</sup> qualité 1856 . .	—
Luzerne . . . . .	58 50	2 <sup>e</sup> (b) . . . . .	70 —
Graine de trèfle . . .	65 —	3 <sup>e</sup> (b) . . . . .	50 —

(a) Prix de l'administration militaire.

(b) Prix du commerce.

## BOURSE DU 7 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 10 cent. — Ferme à 66 80

4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Ferme à 91 00.

## BOURSE DU 9 NOVEMBRE.

3 p. 0/0 baisse 25 cent. — Ferme à 66 55.

4 1/2 p. 0/0 baisse 40 cent. — Ferme à 90 60.

P. GODET, propriétaire-gérant.

— dure qu'il avait élevé lui-même autrefois autour du tronc séculaire :

— Mon père, lui dit-il, écoutez-moi tandis que Michaëla est loin de nous. — Parle, mon enfant, je t'écoute, dit le vieillard. — Mon père, je vous ai conté jadis l'histoire de Béatrix Tenda, de cette infortunée duchesse décapitée en place publique pour un crime imaginaire et dont la mort, accomplie sous mes yeux, avait semé dans mon âme tant de germes de pitié et d'indignation. Je vais achever aujourd'hui une confidence dont vous n'avez reçu alors qu'une partie. Mon père, le duc Visconti avait deux filles, l'une, née d'une chanteuse nommée Azzoletta, sa maîtresse; l'autre, fruit de son union avec la duchesse Béatrix. De ces deux enfants, la première est aujourd'hui à la cour de Milan, avec le nom et le titre de princesse; tandis que l'autre, la fille de Béatrix, la véritable héritière des biens et fiefs du duc, passe sa vie au fond d'un petit village du Piémont... Celle-là, mon père, vous la connaissez; elle a vécu près de vous, elle vous nomme son père.... c'est Michaëla! — Michaëla! l'enfant qu'on m'a confiée! s'écria le vieillard stupéfait. — Oui, mon père, c'est celle que vous avez reçue des mains du piémontais Erriccio, celle que j'aime de toute la force de mon âme, c'est la fille de Visconti, c'est la souveraine légitime de la Lombardie.

(La suite au prochain numéro.)

Etude de M<sup>e</sup> GABEAU, notaire à Baugé.

# A VENDRE

EN TOTALITÉ OU PAR PARTIES  
OU A ÉCHANGER

## TROIS FERMES ET TROIS CLOSERIES,

Situées communes de Saint-Martin-d'Arcé et de Cheviré-le-Rouge, en un seul tenant, sur le bord de la route de La Flèche et à deux kilomètres de cette dernière ville.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère dudit M<sup>e</sup> GABEAU, le dimanche 22 novembre 1857, à midi précis.

### DÉSIGNATION.

La MÉTAIRIE DE LA CHALOPINIÈRE, composée de : bâtiments d'habitation et d'exploitation, jardin, cour, issues et autres dépendances, terres labourables, prés et bois-taillis, contenant ..... 45 H. 06 A. 80 C.

La MÉTAIRIE DE L'ESPAGNOLE, composée de vastes bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin, verger et terres labourables ..... 34 29 30

La MÉTAIRIE DU GAULT, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables, contenant ..... 25 35 60

La CLOSERIE DE LA BRUNELLIÈRE, composée de bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terre labourable, contenant ..... 10 23 03

La CLOSERIE DE LA PESSARDIÈRE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, cour, jardin et terres labourables, le tout d'une superficie de ..... 6 98 30

Et la CLOSERIE DE L'ARCERISERIE ou LA CERISERIE, consistant en bâtiments d'habitation et d'exploitation, et terres labourables d'une superficie de ..... 5 11 80

Total ..... 127 04 83

On pourra traiter de gré à gré avant l'adjudication.

Pour tous renseignements, s'adresser soit audit M<sup>e</sup> GABEAU, notaire, soit à M. BRY, propriétaire aux Rosiers. (610)

## A CÉDER

Tout de suite,

### UNE MAISON DE GROS

Faisant un commerce très-sûr.

On donnera toutes facilités de paiement.

S'adresser à M. DOIRE, rue de la Trinité, 7, à Poitiers. (614)

## BOIS A VENDRE

En gros ou par lots.

600 AULNES et SAULES, plantés dans les prairies du parc de Verrye, près Saumur.

S'adresser, pour les voir, à la ferme de Verrye, et pour traiter, au sieur MILSONNEAU, de Rou, qui se trouvera sur les lieux, les jeudis et dimanches, à partir du 12 courant. (615)

## A VENDRE

PAR ADJUDICATION,

Par le ministère de M<sup>es</sup> DELY et LEPAGE, notaires à Angers,

En la salle de la Mairie de Doué, Le lundi 23 novembre 1857, à midi,

### Diverses Coupes de Bois

taillis,

Dépendant de la forêt de Brignon, Sise commune de Nueil-sous-Passavant.

S'adresser, pour visiter les coupes, à M. DALÉNON, garde du château de Preuil, commune de Nueil, et pour plus amples renseignements aux notaires. (602)

## A LOUER

OU A VENDRE,

Ensemble ou séparément,

UNE MAISON AVEC JARDIN,

Sise à Saumur,

Dans les rues Cendrière, Bizard et Ancienne-Messagerie.

S'adresser à M. MORIN, négociant à Saumur. (549)

## A VENDRE

Une MAISON, contenant 4 chambres, avec servitudes et jardin, située Montée du Fort.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire.

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux. S'adresser au bureau du journal.

## A CÉDER

DE SUITE,

### UN MAGASIN DE TAPISSIER

MARCHAND DE MEUBLES,

Ayant une des meilleures clientelles de la ville.

On resterait quelque temps avec l'acquéreur, s'il le désirait.

Il y aura toute facilité pour les paiements.

S'adresser à M. DROUARD, rue de la Tonnelle. (453)

## A VENDRE

Pour entrer en jouissance de suite,

### UNE PROPRIÉTÉ,

D'une contenance d'environ 20 hectares dans un seul tenant,

Située près l'étang du Bellay, commune de Brain-sur-Allonnes.

Cette propriété, plantée en belles sapinières de différents âges, vignes, châtaigneraies, landes et marronniers en grande quantité et en plein rapport, est située dans un pays qui offre tous les agréments d'une chasse magnifique.

S'adresser à M<sup>e</sup> DENIAU, notaire à Allonnes (Maine-et-Loire.) (603)

2 Médailles à l'Exposition universelle, 1855  
Méd. d'arg. décernée par l'Acad. nationale, 1857.

## TAPIOCA-LOUIT

du BRÉSIL, pulvérisé en boîtes.

GAFÉ DE GLANDS DOUX D'ESPAGNE  
G. DE COUSSIN.

### Louit frères et C<sup>o</sup>

BORDEAUX  
Dépôt chez les princip. pharmaciens et épiciers.

Fabrique de Vente et Gros de St. Quentin, 22. chez JozEAU, ph. frans. 49, rue Mart. à Louvain, Ph.

## COPAHINE

La Copahine Mège préparée par G. JOZEAU, ph., dont il faut toujours exiger la signature rouge couverte du timbre impérial, approuvée par l'Académie de Médecine, est si active, qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées ni coliques. Dépôt général pharmacie des Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

R. DE SAINTONGE, N<sup>o</sup> 68. PARIS. SAVONULE DE BAUME DE COPAHU PUR. A. V. GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE. Approuvée par la FACULTE de PARIS comme Supérieure à toutes CAPSULES ou INJECTIONS Pour la GUÉRISON PARFAITE en QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVETERES VADE-MECUM du D<sup>r</sup> LEBEL. Prix : 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix : 4 fr. Dépôt : chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur. (409)

AVIS. — L'extrême réserve avec laquelle l'Académie de médecine accorde son approbation aux nouveaux médicaments qui lui sont présentés n'en devient que plus significative pour ceux qui l'obtiennent.

Mais, pour que médecins et malades retirent de leur emploi les avantages qu'ils ont le droit d'en attendre, ils devront toujours s'assurer que le médicament porte bien le cachet et la signature de son inventeur. Cette précaution est le seul moyen de se garantir des contrefaçons, qui non-seulement discréditent un bon produit, mais sont le plus souvent nuisibles à la santé.



Chaque produit est accompagné d'une instruction indiquant la manière d'en faire usage.

## POUDRE PURGATIVE DE ROGE

Pour préparer soi-même la Limonade purgative au citrate de magnésie. Approbation de l'Académie impériale de Médecine. Médaille à l'Exposition nationale de 1849. Médaille à l'Exposition universelle de 1855. Cette limonade est un purgatif doux, sûr et agréable, adopté par la plupart des médecins et dont l'usage est populaire.

## PILULES DE VALLET

Approbation de l'Académie impériale de Médecine. Ces pilules au carbonate ferreux inaltérable jouissent d'une grande vogue pour la guérison des pâles couleurs, des pertes blanches, et pour fortifier les tempéraments faibles ou lymphatiques.

## Perles d'Ether du D<sup>r</sup> Clertan

Approbation de l'Académie impériale de Médecine. Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855. Elles sont très-efficaces contre les migraines, les névralgies, les crampes d'estomac, le mal de mer, les palpitations et toutes les douleurs provenant d'une surexcitation nerveuse.

## Huile de Foie de Morue de Berthé

Approbation de l'Académie impériale de Médecine. Mention honorable à l'Exposition universelle de 1855. L'Académie a constaté la bonté des procédés particuliers au moyen desquels M. Berthé obtient une huile brune d'une pureté irréprochable; d'après M. le professeur Trousseau, l'huile brune est la seule efficace dans le traitement des affections rachitiques, tuberculeuses et scrofuleuses.

## Pastilles et Poudre du D<sup>r</sup> Belloc

Approbation de l'Académie impériale de Médecine. Ces préparations de charbon végétal médicinal guérissent les maladies nerveuses de l'estomac et des intestins, les migraines et les pesanteurs d'estomac provenant de mauvaises digestions, font renaître l'appétit, et rétablissent la liberté du ventre en détruisant la constipation.

## SEMOULE MOURIÈS

AU PROTÉINO-PHOSPHATE-CALCIQUE. Approbation de l'Académie impériale de Médecine. Médaille de l'Institut de France. Médaille à l'Exposition universelle de 1855. Ce nouvel aliment facilite la dentition et prévient certaines maladies qui atteignent les enfants pendant leur croissance, particulièrement les difformités. Il convient aussi aux femmes enceintes, aux nourrices et aux convalescents.

Dépôts dans les pharmacies de MM. MÉNIÈRE, à Angers; MOUSSU, à Beaufort; GUY, à Chalonnes-sur-Loire; HOSSARD, à Châteauneuf-sur-Sarthe; BONTEMPS, à Cholet; PELTIER, à Doué-la-Fontaine; DANICOURT, à Saumur; MAUSSON, à Saint-Florent-le-Vieil.

## DÉPOT de BOIS de CHAUFFAGE

Chez GUYOMARD, près la Croix-Verte, à Saumur. (586)

## EAU TONIQUE

### PARACHUTE DES CHEVEUX

De CHALMIN, chimiste. Cette composition est infailible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épais et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs. Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean. PRIX DU POT : 3 FR. (292)

## A VENDRE

Un très-beau BILLARD tout neuf. S'adresser chez M. NANCEUX-MONESTE, rue de la Comédie. (596)

## VIN ANTI GOUTTEUX & ANTI RHUMATISME

ADMIS A L'EXPOSITION UNIVERSELLE 1855 (DE COLCHIQUE DU CODEX) DE A. D'ANDURAN MÉDECIN PH<sup>o</sup> SPÉCIFIQUE CERTAIN CONTRE LA GOUTTE ET LE RHUMATISME, DONT L'EFFICACITÉ EST ATTESTÉE PAR UN GRAND NOMBRE D'OBSERVATIONS DE MÉDECINS DE TOUTE LA FRANCE. PRIX DU FLACON 10 F<sup>cs</sup> DU MÊME AUTEUR EMPLÂTRE DIAPALME A L'ACONIT CAMPRE CONTRE LES IRRITATIONS DE POITRINE ET DE LA VESSIE, LA COQUELUCHE ETC. LE RHUMATISME, LE LOMBAGO LE TORTICOLIS ETC. PRIX DU ROULEAU 1 F<sup>25</sup>

Dépôt à Saumur chez M. Perdriau, ph.; à Angers chez M. Ménière, ph.; à Cholet chez M. Enon, ph. (579)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

## A LOUER

Présentement, APPARTEMENT complet au 1<sup>er</sup>, maison SAILLAN, rue de la Tonnelle. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, même maison.